



DEL N° 047/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Novembre 2025

Date de convocation :

27/10/2025

Date d'affichage :

27/10/2025

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	13
Pouvoirs :	-
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2025 le 5 Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :		
BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE-Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles
Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :		
Absent(es) excusé(es) :		
Absent(es) non excusé(es) :		
Absent(s) : MM : CHABANE Michel, CORRÉA Emmanuel		
Secrétaire de séance :		
M. COURTECUISSÉ Charles		

Objet : SECOURS D'AIDE EN PERIODE HIVERNALE 2025/2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la famille et de l'aide sociales,

Vu la délibération n° 014-2025 du Conseil Municipal en date du 10 avril 2025 portant adoption du Budget Primitif de l'exercice 2025,

Vu la délibération n°54/2015 du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2015 relative à la dissolution du CCAS de la Commune de THUN-SAINT-AMAND,

Considérant qu'il est de la compétence du Conseil Municipal de se prononcer sur les conditions d'attribution des secours accordés aux personnes en difficulté,

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Rappelle :

Que suite à la dissolution du CCAS, la commune est désormais chargée de gérer les aides sociales.

Propose le dispositif d'aide pour l'hiver 2025-2026 :

Afin de venir en aide aux habitants les plus fragiles durant la période hivernale, il est proposé de mettre en place un dispositif de bons d'aide pour l'hiver 2025-2026, selon les modalités suivantes :

Conditions d'attribution :

- **Résidence** : Être domicilié sur le territoire de la commune.
- **Situation familiale** : Être veuf/veuve, divorcé(e), célibataire ou handicapé(e).
- **Ressources** : Les ressources mensuelles du foyer ne doivent pas dépasser les plafonds suivants :
 - Demandeur unique : 700 €
 - Deuxième personne à charge : + 150 €
 - Personne supplémentaire à charge : + 25 € par personne
 - Majoration de 10% pour les personnes handicapées.

Montant et fréquence des aides :

- Les bénéficiaires pourront recevoir des bons d'alimentation, de charbon ou de gaz, d'une valeur de 44,50 € en octobre, décembre et février, et deux bons de 44,50 € en novembre, janvier et mars.

Délégation de pouvoir :

- Monsieur le maire propose d'étudier les demandes et de procéder à l'attribution des aides, conformément aux critères définis ci-dessus.

Demande :

Au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la mise en place de ce dispositif d'aide sociale pour l'hiver 2025-2026, ainsi que sur les modalités d'attribution définies ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en place d'un dispositif d'aide sociale pour l'hiver 2025-2026, selon les modalités définies ci-dessus ;
- **Charge** Monsieur le Maire d'étudier les demandes et d'attribuer les aides.
- **D'impute** les dépenses liées à ce dispositif au compte 65134 « Aides ».
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame Valérie KRIEBUS, responsable du Service de Gestion Comptable de WALLERS après exercice du contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

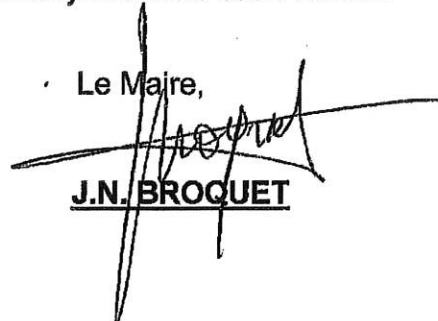
Le secrétaire de séance,

COURTECUISSÉ Charles



Le Maire,

J.N. BROQUET



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0472025
Objet :	DEL 047/2025 : SECOURS D'AIDE EN PERIODE HIVERNALE 2025/2026.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-11-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.2 - Aide sociale
Identifiant unique :	059-215905944-20251105-DEL0472025-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20251105-DEL0472025-DE-1-1_0.xml	text/xml	883 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL0472025.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20251105-DEL0472025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	405.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 novembre 2025 à 10h56min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 novembre 2025 à 10h56min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 novembre 2025 à 10h56min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 novembre 2025 à 11h18min29s	Reçu par le MI le 2025-11-10